

# Tout Soljenitsyne chez Claude Durand

**Fayard a désormais réuni sous sa couverture l'ensemble des œuvres d'Alexandre Soljenitsyne. Gestionnaire des droits mondiaux du Nobel 1970, Claude Durand s'invite dans le débat autour des agents littéraires.**

Claude Durand a de la suite dans les idées. Editeur de Soljenitsyne dès 1969 (*Les droits de l'écrivain*, Seuil), gestionnaire de ses droits mondiaux depuis trente ans, il regroupe désormais chez Fayard tous les titres de l'écrivain russe qui se trouvaient dispersés dans d'autres maisons.

Reviennent ainsi, en éditions séparées, des textes qui ne figuraient que dans l'impressionnant ensemble des *Œuvres complètes*. Dès cette fin mars, on retrouve *La maison de Matriona et autres récits* (1963) publié en 1966 par Julliard, *Le pavillon des cancéreux* (1955-1965 ; Julliard, 1968) et *Le premier cercle* (1955-1958) dont une version encore expurgée (clandestinité oblige) parut, elle aussi en 1968, chez Laffont. Retrouvailles, enfin, avec *Une journée d'Ivan Denissovitch* (1959-1962 ; Julliard 1976), le livre qui révéla aux Russes la réalité du « travail forcé », c'est-à-dire de l'univers concentrationnaire. On attend, pour mai, la réédition de *Zacharie l'Escarcelle* (1965, Julliard 1971).

Pour l'actuel PD-G de Fayard, l'aventure commença lorsqu'il découvrit les difficultés que rencontraient en 1968 *Le premier cercle* et *Le pavillon des cancéreux*. Les versions proposées n'étaient pas celles que souhaitait Soljenitsyne. Interdit en URSS depuis novembre 1966, celui-ci ne contrôlait pas les manuscrits passés à l'Ouest. En France, on avait traduit *Le Premier cercle* d'après un texte anglais établi pour la maison américaine Harper & Row qui s'était arrogé un peu rapidement les droits mondiaux de l'œuvre. Quant au *Pavillon des cancéreux*, trois manuscrits circulaient en Europe, dont deux avaient échappé au contrôle de l'auteur, tandis qu'un texte fiable en version originale russe se trouvait à Paris aux mains de l'éditeur d'Ymca-Press, Nikita Struve, qui le fit paraître chez Julliard.

Remarqué, cette même année 1968, pour sa traduction de *Cent ans de solitude* en collaboration avec sa femme Carmen, Claude Durand entend montrer que son admiration pour Garcia-Marquez n'est pas exclusive. « *L'Amérique latine était très en vogue à gauche. Pour la dissidence antisoviétique, il n'en allait pas de même : les milieux communistes, ou affiliés, encore influents, laissaient entendre qu'il ne s'agissait là que de réactionnaires nostalgiques subventionnés par la CIA.* » Toujours pour Le Seuil, Claude Durand s'occupe donc de la première version d'*Août 14* qui paraît en 1972 (elle s'intégrera plus tard dans *La roue rouge*).

**L'« unité » de l'œuvre.** Expulsé d'URSS en février 1974, Soljenitsyne remet de l'ordre dans ses affaires dès son installation provisoire à Zurich : il entend, désormais, publier ses textes tels qu'il les a conçus, libres de toute censure et manipulations. Il lui faut, pour cela, réviser ou remplacer les versions souvent aléatoires parues en Occident. C'est lors de ce voyage en Suisse fait avec Paul Flamand – patron du Seuil – que Claude Durand obtient la gestion des droits mondiaux pour les futurs livres, à l'exception de la langue russe. En accord avec Ymca-Press, une petite cellule se met en place. Elle suivra Claude Durand à son départ du Seuil (1978). Devenu P-DG de Fayard, il y maintient l'« unité » Soljenitsyne et commence en 1982 l'imposante construction des *Œuvres complètes*. Restait à faire rentrer peu à peu au bercail les textes antérieurs, regroupement maintenant presque achevé.

Les choses se sont faites assez simplement du côté du Seuil, si l'on en croit Claude Durand. Les titres jadis parus n'étaient plus exploités. L'accord avec Denis Jeambar s'est conclu sur un cadeau d'adieu : Le Seuil sortira en collection « Points » une anthologie de *L'archipel du Goulag*, inspirée de celle qui fut conçue par Soljenitsyne pour les Etats-Unis.

Pour les titres présents chez Laffont-Julliard, les contrats jadis passés avec l'écrivain spécifiaient que tout changement de configuration de la maison d'édition entraînerait une révision de l'accord : les mésaventures de Vivendi et l'apparition d'Editis tombaient sous le coup de cette

clause. Jusqu'en 2018, Laffont conserve donc le droit d'exploitation de ses titres en « Pavillons poche ». En revanche, les éditions grand format se trouvent désormais chez Fayard.

« *Il faut toutefois bien préciser*, ajoute Claude Durand, *que dans le cas de Soljenitsyne, Fayard est agent de l'auteur sous ma responsabilité. Ce mandat, comme tout mandat, peut être révoqué à tout moment par l'écrivain s'il estime que nous ne faisons pas bien notre métier, ou si je viens à disparaître.* » Que se passerait-il donc si Claude Durand quittait Fayard ? « *Je puis fort bien me trouver en relations amicales hors de la maison et poursuivre avec elle, en externe, mon travail sur Soljenitsyne. En revanche, s'il y avait un jour conflit entre Fayard et moi, ce serait à l'auteur ou à ses ayants droit de décider, pas à nous. Pour être franc, je n'imagine pas une telle fâcherie avec une maison si ressemblante à ce que j'ai voulu faire d'elle : ce serait comme se brouiller avec soi.* »

**Un fonds durable.** Les liens anciens avec l'écrivain témoignent d'une conviction solidement enracinée chez Claude Durand : un éditeur ne se contente pas d'éditer, il lui revient aussi d'assumer des responsabilités d'agent ou de gestion des droits. Bref, de défendre l'ensemble d'une œuvre, littérairement et financièrement. C'est le seul moyen de se constituer un fonds durable (voir l'entretien ci-contre).

Ainsi les éditions Fayard se sont-elles constituéé, par l'intermédiaire de leur P-DG, un portefeuille d'auteurs français et étrangers, comme agent et/ou comme propriétaire des droits mondiaux. On y trouve l'Albanais Ismail Kadaré (à l'exception du *Général de l'armée morte* resté chez Albin Michel), l'Iranien Réza Barahéni, mais aussi plusieurs écrivains russes dont Marc Kharitonov et Andreï Dmitriev. Pour le Russe Mikhaïl Chichkine, il s'agit de droits partiels, puisque l'auteur avait précédemment confié à d'autres ses droits anglais et allemands. Pour le Serbe Danilo Kis (1935-1989), Fayard gère également les droits mondiaux, y compris les titres toujours exploités par Gallimard et Grasset... Bref, dans sa version Durand, l'édition « à la française » – englobant plusieurs métiers – continue d'avoir de beaux jours devant elle.

JEAN-MAURICE DE MONTREMY